

## Chapitre 03 : L'école physiocratique

L'école physiocrate (1756-1777) constitue une critique radicale du mercantilisme et a ouvert la voie à la pensée en sciences économiques.

### 3.1. Le contexte historique

Nul ne conteste guère que ce soit cette poignée de penseurs français, précurseurs immédiats et contemporains de la Grande Révolution, qui ait fondé la science économique. Les physiocrates forment une école et un parti. A la tête de l'école, son fondateur et chef incontesté: F. Quesnay, médecin de la Pompadour et de Louis XV. Les œuvres importantes de l'école physiocrate s'échelonnent toute sur vingt années entre 1756 et 1777. Comme le mercantilisme avec Colbert, la physiocratie a son grand ministre: Turgot. Comme Quesnay est le chef d'école, Turgot est le champion du parti physiocratique.

Les physiocrates s'imaginent découvrir les lois naturelles de la société, valables pour tous les temps et pour tous les pays. Les physiocrates sont des adeptes de ce que l'on a appelé la « philosophie des Lumières ». Quesnay a collaboré à l'Encyclopédie de Diderot. Mais la philosophie française du 18ème siècle a plusieurs visages, et les physiocrates en présentent une face particulière, que l'on pourrait qualifier de réactionnaire. En réaction contre le pragmatisme mercantiliste, les physiocrates affirment de grands principes: la Nature, le Droit, l'Ordre. Les physiocrates croient en la Raison. Mais ils exaltent en l'homme le pouvoir de connaître, plutôt que celui d'agir. Découvrir la Loi naturelle pour la respecter et s'y soumettre, tel est leur idéal: non point exalter le pouvoir des hommes sur et contre la nature. Pour les physiocrates, la noblesse de l'homme est de pouvoir pénétrer des desseins qui le dépassent, et de concourir à leur réalisation par un comportement obéissant. En 1763 se termine, par la défaite de la France et par la perte de ses colonies, une période de guerres longues et onéreuses. Le gouvernement se trouve en butte à de graves difficultés financières. La crise sociale et politique commence à apparaître, d'où sortira la Révolution. **Le retour à la terre**, que prêchent les physiocrates, est un réflexe classique des périodes de ce genre. Après tant d'efforts réduits à néant pour étendre au-dehors la puissance nationale, il ne reste plus qu'à se remettre à cultiver son champ. Les prédications physiocratiques pour le retour à la terre traduisent l'angoisse de l'Ancien Régime chancelant sous les fastes frelatés de la cour de Louis XV.

### 3.2. L'agriculture la liberté économique

La politique de Colbert et de ses successeurs avait été industrialiste, et interventionniste. L'industrie mercantiliste avait engendré le déclin de l'agriculture française, dont une série de mauvaises récoltes était venue aggraver les fâcheux effets, tandis que la population s'accroissait. Les physiocrates exalteront l'agriculture à l'encontre de l'industrie. D'autre part, l'interventionnisme colbertiste avait abouti à un excès de réglementation qui étouffait les initiatives et paralysait la production comme le commerce. Ici encore les physiocrates vont prendre le contre-pied des mercantilistes. Ils seront libéraux, ils seront les premiers libéraux de l'histoire des doctrines économiques. Et ils appuieront leur libéralisme

moins sur une analyse des mécanismes de marché de concurrence que sur une philosophie naturaliste et providentialiste, sur une doctrine de l'Ordre naturel.

Le fondement de l'ordre économique naturel est l'harmonie des intérêts. Propriété individuelle, liberté des échanges, poursuite par chacun de son intérêt personnel, abstention de l'Etat en matière économique, tels en sont les éléments essentiels. Libre de produire comme il l'entend, de vendre à qui il veut au prix le plus élevé qu'il peut obtenir, l'agriculteur se décidera à faire à la terre les avances généreuses dont elle a besoin. Le produit net sera accru, et c'est sur le produit net de la terre que vit la classe stérile et que reposent les finances publiques. La liberté économique signifie donc le bonheur pour tous, et la prospérité du souverain.

### **3.3. Le tableau économique**

Le tableau économique de Quesnay décrivait la circulation de la richesse entre les classes des agriculteurs, de celles des propriétaires fonciers et de celles de la classe urbaine (classe stérile). C'est de l'activité de la classe productive (les agriculteurs exploitants) que vivent les deux autres. Non seulement, cette classe pourvoit à son propre entretien, mais elle fait encore des « avances » à la terre, et verse au propriétaire du sol un fermage qui représente le produit net. Les physiocrates insistent beaucoup sur les avances que les agriculteurs font à la terre: « avances primitives » (dépenses d'entretien, achat du bétail et du matériel d'exploitation) et « avances annuelles » (semences, engrais). La classe que les physiocrates appellent stérile comprend les artisans, les commerçants, les fonctionnaires et les gens de professions libérales. Ils ne sont pas inutiles, mais ils ne produisent pas plus de valeur qu'ils n'en dépensent. Reste enfin la classe des propriétaires fonciers que les physiocrates mettent sur le piédestal. C'est le propriétaire, à l'origine, qui a consenti à la terre les « avances foncières », et pris l'initiative et supporté la charge du défrichement du sol et de son aménagement pour la culture. Or la terre, c'est la nature, et la nature, c'est Dieu. Et le propriétaire est le symbole même de l'harmonie providentielle des intérêts. Tandis qu'il poursuit le sien propre – qui est d'accroître le produit net – il assure du même coût la prospérité de toutes les classes de la société.

Donc le produit net de l'agriculture est la seule source des avances foncières et des revenus du souverain. Il faut accroître le produit net. Comment cela? La solution c'est la liberté du commerce des grains à l'intérieur et à l'extérieur. Ils attendent d'abord l'unification et la stabilisation du prix du blé. Mais aussi son élévation. La liberté du commerce permettra l'avènement de ce qu'ils appellent le « bon prix »: le prix rémunérateur, qui permet au propriétaire de demander des fermages élevés. Le résultat des politiques mercantilistes (interdiction d'exporter du blé, politique de bas salaires pour limiter les coûts de production des biens exportés) est qu'à l'époque le prix du blé en France était inférieur aux prix pratiqués dans presque tout le reste de l'Europe. Rendre la liberté au commerce des grains, cela signifie donc essentiellement, en ce temps-là, rétablir les exportations des céréales, et par conséquent permettre aux prix français du blé de rejoindre les prix européens.